



## RÈGLEMENTS DU CONCOURS

### ADMISSIBILITÉ

- Photographes amateurs, résidant ou non sur le territoire de la MRC de Beauce-Sartigan.
- Photos prises sur territoire de la MRC de Beauce-Sartigan.

### THÈME 2021

Ombre et lumière

### POUR S'INSCRIRE

- Accéder au site WEB du centre culturel Marie-Fitzbach : [ccmf.saint-georges.ca](http://ccmf.saint-georges.ca)  
Cliquer sur *Concours* puis, *Clin d'œil sur la Beauce*
- Compléter le formulaire d'inscription et suivre les directives pour télécharger vos images à partir d'un ordinateur.
- Candidatures acceptées jusqu'au **15 août 2021 à 23 h 59**

### PRIX À GAGNER

1 <sup>er</sup> prix	500\$ en argent
2 <sup>e</sup> prix	400\$ en argent
3 <sup>e</sup> prix	300\$ en argent
Coup de cœur du public	200\$ en argent
Chacun des finalistes	Agrandissement de la photo

### OPPORTUNITÉS DES FINALISTES

Invitation au vernissage de l'exposition le jeudi **2 septembre 2021\*** et à la soirée de remise de prix le mercredi **27 octobre 2021\***.

\* Veuillez noter que les dates inscrites ci-dessus sont sous réserve de modification dépendamment des développements au niveau de la santé publique.

## MODALITÉS

- Seuls les fichiers numériques de format JPG ou PNG sont acceptés.
- Résolution minimale de 6 MP (2000x3000 ou 3000x2000) exigée.
- Un même participant peut soumettre deux photos.  
Les deux pourront être finalistes, mais une seule pourra gagner.  
En cas de dépôts multiples, les deux dernières photos transmises seront conservées.
- La photo doit être une œuvre originale dont l'auteur est la personne soumettant sa candidature.
- Toute œuvre présentant une photo ou un titre de nature raciste, sexiste, vulgaire ou considéré comme inapproprié sera rejetée.
- Aucune signature ne doit être ajoutée afin que le jury ne puisse reconnaître l'auteur.

## SÉLECTION DES PHOTOS

Un jury de trois personnes se réunit avec un représentant de la Ville et un représentant de la MRC pour désigner les finalistes et lauréats selon les critères de sélection suivants :

<b>PERTINENCE AU THÈME</b>	
<b>ORIGINALITÉ</b>	Angle de prise de vue, déjà vu, choix du sujet et des objectifs, trucs.
<b>COMPOSITION</b>	Centre d'intérêt, cadrage, équilibre des masses, organisation des formes, zones distrayantes, éléments coupés, éléments superflus, etc.
<b>TECHNIQUE</b>	Mise au point, profondeur de champ, contrôle de l'éclairage, contraste et harmonie des couleurs, etc.
<b>IMPACT</b>	Intérêt suscité par la photo, message et clarté du message, sensibilité, etc.

Ce jury est formé par un professionnel de la photo, un membre du *Club de photographie Chaudière-Appalaches* ainsi qu'un membre de *Artistes et Artisans de Beauce*.

Il doit choisir **un maximum de 30 photos finalistes** qui feront partie d'une exposition présentée au centre culturel Marie-Fitzbach **du 2 septembre au 14 novembre 2021**.

De ces photos finalistes, quelques-unes seront sélectionnées pour participer à une exposition itinérante présentée dans quelques municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan.

**Les trois (3) photos gagnantes** seront aussi choisies par le jury.

**La photo COUP DE CŒUR** sera quant à elle déterminée par le public.

En effet, **les visiteurs de l'exposition au centre culturel pourront voter du 2 septembre au 24 octobre 2021\***, selon les heures d'ouverture du centre d'art et d'exposition.

## **PUBLICATION ET EXPOSITION**

Le titulaire des droits d'auteur conserve tous les droits d'auteur sur les photos soumises au concours. La Ville de Saint-Georges et la MRC de Beauce-Sartigan se réservent le droit d'utiliser les photos reçues dans le cadre du concours dans leurs publications et autres outils promotionnels. Toutes les utilisations seront alors créditées au photographe mais aucune compensation monétaire ne lui sera remise.

## **DROITS ET OBLIGATIONS**

Les participants doivent posséder tous les droits sur les photos soumises. Par le fait même, les participants dégagent la Ville de Saint-Georges et la MRC de Beauce-Sartigan de toute responsabilité concernant une violation des droits d'auteur pouvant survenir et des litiges pouvant en résulter.

Pour chaque personne identifiable sur les photos, les participants doivent obligatoirement joindre le formulaire d'autorisation du figurant dûment complété lors de l'inscription en ligne.

Le formulaire est accessible dans la section concours Clin d'œil sur la Beauce du site WEB du centre culturel Marie-Fitzbach : [ccmf.saint-georges.ca](http://ccmf.saint-georges.ca)

## **DONNÉES PERSONNELLES**

Les informations envoyées dans le cadre du concours de photos ne seront utilisées que dans le cadre du concours organisé par la Ville de Saint-Georges et par la MRC de Beauce-Sartigan.

## **ACCEPTATION DES RÈGLEMENTS**

La participation au concours implique l'acceptation des règlements ci-dessus.  
Toute fausse déclaration entraînera une disqualification du participant.

**Bonne chance!**